

surface de nouveaux approvisionnements de pétrole. Depuis plusieurs années on procède ainsi au refoulement du gaz dans bon nombre de champs pétrolifères de l'Alberta. Cependant, il n'est pas possible de refouler tout le gaz que le marché de l'Alberta ne peut pas absorber. Il est donc de la plus grande importance de trouver, pour ce gaz, un marché approprié.

Le gouvernement créditiste de l'Alberta s'est rendu compte il y a cinq ou six ans de la nécessité de trouver des marchés pour notre gaz excédentaire afin d'éviter un énorme gaspillage. Ce même gouvernement a établi la Commission albertaine de conservation du pétrole et du gaz naturel et l'a chargée d'appliquer de rigoureuses mesures de conservation afin de réduire le gaspillage à un strict minimum. Tous ceux qui ont étudié la question savent que les méthodes de la commission ont donné d'excellents résultats. Cependant elles ont diminué de beaucoup la production de pétrole en regard de la quantité de gaz qu'on aurait pu produire en amenant le pétrole à la surface, si on avait pu compter sur un marché satisfaisant.

Nous savons tous que le Canada ne produit pas encore assez de pétrole pour répondre à ses besoins. Il nous faut importer, notamment des États-Unis, une large part de nos approvisionnements. En échange de ces importations, il nous faut donner un précieux change étranger dont nous n'avons souvent qu'une quantité insuffisante. Notre déficit commercial vis-à-vis des États-Unis est chaque année plus considérable.

Il faut donc chercher par tous les moyens à produire assez de pétrole pour répondre à tous les besoins du Canada. Des spécialistes nous disent qu'il est possible d'atteindre en quelques années ce but éminemment souhaitable et même absolument nécessaire pour assurer à notre pays la sécurité et la plus grande puissance possible en cette époque de luttes et de perturbations internationales.

Mais, monsieur le président, si nous voulons nous suffire à nous-mêmes dans le monde il faut que nous trouvions de bons marchés pour notre gaz naturel, et sans retard. On n'a déjà que trop tardé. Il apparaît clairement, —du moins il nous apparaît clairement,— qu'on a déjà perdu que trop de temps en multipliant les tergiversations destinées à donner un avantage politique quelconque. Ce qui importe absolument à l'heure actuelle c'est de trouver chez tous les intéressés la volonté d'agir, la sagesse et un désir sincère d'en arriver à des solutions pratiques en ce qui concerne la vente de nos excédents de gaz naturel, des solutions qui soient de nature à servir au mieux les intérêts de l'ensemble de la population d'une part et, d'autre part, à assurer aux producteurs un revenu équi-

table, eu égard à leurs efforts et aux risques inhérents à la recherche et à la mise en valeur des nappes de gaz.

Quel est le point de vue du Crédit social en ce qui concerne le projet de résolution? Nous estimons qu'il faudrait sans retard saisir la Chambre du projet de loi que précède la résolution. Toute prolongation du débat à ce stade ne servirait de rien, surtout s'il s'agit de discussions théoriques ou informées par l'esprit de parti. Au contraire, un long débat ne pourrait servir qu'à prolonger indûment le gaspillage de gaz qui accompagne actuellement la production de pétrole, gaspillage dont on estime qu'il atteint un milliard de pieds cubes par semaine. Certes, une partie de ces pertes ne peut être évitée. Mais on pourrait les diminuer si on disposait d'un pipe-line propre à transporter le gaz vers un marché d'exportation quelconque, au Canada même ou aux États-Unis. Nous de notre groupe n'aimerions pas à assumer la responsabilité de laisser un précieux combustible brûler en pure perte parce qu'on n'a pas trouvé le moyen de l'utiliser à bonne fin. La Chambre doit se rendre compte que c'est là l'une des choses qui importent à l'heure actuelle.

Notre groupe, en particulier ceux de notre groupe qui représentent des circonscriptions albertaines, mais quand même notre groupe tout entier aurions aimé que notre excédent de gaz s'écoule sur les marchés du Canada et du nord-ouest des États-Unis. Ces marchés, de même que le territoire du Montana et les régions voisines, parce qu'ils se trouvent immédiatement au sud de notre frontière, et les États de l'Ouest central constituent le débouché géographique naturel pour le gaz de l'Alberta. Toutefois, le présent gouvernement a décrété qu'on n'octroierait pas de permis d'exportation tant qu'on n'aurait pas subvenu d'abord aux besoins de l'Est du Canada.

Le gouvernement albertain et le groupe créditiste à la Chambre ont toujours approuvé l'attitude qui consiste à favoriser le Canada d'abord. A notre avis, c'est sage, ce n'est que juste. En fait, quelque temps avant que le Gouvernement annonce sa politique à l'égard du gaz naturel, M. Manning de l'Alberta a affirmé, dans une déclaration qu'il a publiée, que le gaz exporté de l'Alberta doit avant tout servir aux gens d'autres parties du Canada, s'ils le désirent et s'il est possible de le transporter jusqu'à eux de façon rentable.

M. le président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le député, mais il me faut lui dire que son temps de parole est écoulé.

M. Hansell: Monsieur le président, je pourrais peut-être...

Des voix: Poursuivez!